

CONSEIL MUNICIPAL de COURSAC LISTE DES DELIBERATIONS du 3 septembre 2025

(en application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
qui dispose que la liste des délibérations de la séance doit être affichée dans la huitaine).

Convocation du 26 août 2025.

Secrétaire de séance : Philippe CONS

Présents : Mmes et MM. Pascal PROTANO, Perrine MORANT, Jacques DESSALLES, Cathia BARRIERE, Philippe CONS, Marie-France BARRE, Magali BORDAS, Roger PERRIN, Yves SAMOUR, Jean-Claude KAWKA, Fabienne MARCHAIS, Yan TISNE, Karine LAGARDE, Fanny ZERWETZ, Marion LILLET, Sonia DE JESUS DIAS et Marie-Claude HUGUET.

Absents : Frédéric BELMON (pouvoir donné à Pascal PROTANO), Julien RITT.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la réunion du 19 juin 2025 : adoptée
2. Durée d'amortissement des travaux d'évacuation des eaux pluviales : adoptée
3. Durée d'amortissement des travaux d'aménagement de l'ALSH – annule et remplace D.2021.11.17 : adoptée
4. Durée d'amortissement des travaux de la salle de sports – annule et remplace D.2024.35.28 : adoptée
5. Demande de subvention au Grand Périgueux – Fonds de solidarité 2020-2026 – Travaux de voirie : adoptée
6. Demande de subvention au Grand Périgueux – Fonds de solidarité 2020-2026 – Padel : adoptée
7. Demande de subvention au Grand Périgueux – Supplément écologique 2023-2026 - Padel : adoptée
8. Décision modificative n°2 – budget principal de la commune : adoptée
9. Décision modificative n°1 – budget annexe des bâtiments locatifs : adoptée
10. Mise à jour des statuts du Syndicat intercommunal de Transports Scolaires de Saint-Astier : adoptée
11. Convention de coopération pour la prévention, la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets en pied de borne de collecte et enlèvement des dépôts sauvages avec le SMD3 : adoptée
12. Contrat d'apprentissage pour la rentrée 2025 : adoptée
13. Demande de subvention au Grand Périgueux – Fonds commerce de proximité : adoptée
14. Questions diverses

Fait à COURSAC le 4 septembre 2025

Le Maire,
Pascal PROTANO

